



94

DECLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO SUR LE RAPPORT NATIONAL DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL (EPU) DE LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

Monsieur le Président,

La délégation de la République du Congo souhaite une cordiale bienvenue à la délégation de la République du Mozambique, et la félicite pour la présentation de son rapport national.

→ Chaleureusement Son Excellence
MR le Ministre LIND de ALMEIDA

Le Congo apprécie favorablement les progrès réalisés dans l'application des recommandations acceptées par le Mozambique, lors du premier cycle de l'Examen Périodique Universel en 2011.

Il s'agit particulièrement de:

- la promotion et de la protection des droits de l'Homme inscrit dans sa contribution ;
- l'adhésion à la plupart des instruments juridiques internationaux pertinents et la coopération avec les titulaires de mandat au titre de procédures spéciales, à l'échelle régionale et internationale ;
- la réaffirmation de l'abolition de la peine de mort ;
- la ratification de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- la ratification du protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Le Congo note avec satisfaction l'évolution du cadre institutionnel dans la promotion et la défense des droits de l'homme, conformément à la séparation des pouvoirs prévue par la constitution, le renforcement des institutions nationales conformément aux principes de Paris, comme la création de la Commission nationale des droits de l'Homme et la mise en place du médiateur de la République.

Nous encourageons le Mozambique à ~~améliorer son système pénitentiaire~~, la modernisation des lieux de détention et à assurer la protection des réfugiés et des apatrides.

Nous recommandons au Mozambique :

- L'adoption du projet de loi sur le mariage ~~et~~ ^{des} enfants ;
- ~~L'établissement~~ ^{la mise en place} des dispositions juridiques spécifiques en vue de protéger les droits des personnes âgées et des personnes atteintes d'albinisme.

Je vous remercie.